



SEINE-ET-MARNE NUMÉRIQUE

N/Réf. D23-133 - DLY/ACN
Dossier suivi par Dominique LEROY
Tél. 01 64 10 66 21
Mail dominique.leroy@seineetmarnenumerique.fr

Monsieur Gilles RENAULT, Maire
Mairie de Saint-Ouen-sur-Morin
Avenue de Saint-Cyr
77750 SAINT-OUEN-SUR-MORIN

Melun, le **05 MAI 2023**

Monsieur le Maire,

Par un courrier en date du 23 mars dernier, votre communauté de communes a sollicité de Seine-et-Marne Numérique, un décalage du déploiement des prises isolées.

Nous proposons un déploiement sur 3 ans à partir de 2024. L'intercommunalité a cependant demandé un report du démarrage de production des prises à 2025, pour des raisons liées à des contraintes budgétaires.

Afin de répondre à la contrainte financière exprimée, j'ai accédé à la demande de report du financement d'un an. Le projet de convention est en cours de modification en ce sens, pour être soumis dans sa nouvelle version à l'intercommunalité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement


Olivier LAVENKA
Président du Syndicat Seine-et-Marne
Numérique